

L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, UN MOTEUR POUR L'AVANCEMENT DU QUÉBEC

Allocution du recteur de l'Université de Montréal Guy Breton,
devant la Commission de la culture et de l'éducation

3 décembre 2013

Madame la présidente de la Commission de la culture et de l'éducation,
Mesdames et messieurs les membres de la commission,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous ce soir.

Je suis venu accompagné de mes vice-recteurs, d'une partie de notre équipe de doyens, qui sont responsables des facultés, et du directeur des bibliothèques.

Cette audience nous donne l'occasion de faire le point sur le présent et l'avenir de l'Université de Montréal.

J'en profite pour vous dire que cette rencontre est tout aussi importante pour nous que pour vous.

Elle est d'autant plus importante cette année que notre système d'enseignement supérieur est en plein chantier. Dans la foulée du Sommet qui s'est tenu l'hiver dernier, le gouvernement a lancé une réflexion nécessaire sur l'enseignement supérieur.

Je veux d'ailleurs profiter de l'occasion pour féliciter le gouvernement d'avoir créé un ministère qui soit consacré spécifiquement à l'enseignement supérieur, à la recherche, à la science et à la technologie. Et je remercie le ministre Duchesne pour le sérieux avec lequel il aborde les enjeux complexes du réseau universitaire.

Les réformes qui se préparent apporteront des changements majeurs dans le fonctionnement des universités du Québec. Ces réformes devront être définies et appliquées de manière réfléchie et avec le plus grand doigté, pas juste en réaction aux groupes de pression.

Je vais donc vous faire part de nos attentes et de notre vision quant à l'avenir de nos universités. Mais avant, laissez-moi vous brosser le portrait de l'Université de Montréal, telle qu'elle est aujourd'hui, en 2013.

L'Université de Montréal est la plus grande université du Québec, autant du point de vue de sa production en recherche que de sa population étudiante.

Commençons par le premier point – la recherche – qui est au cœur de notre identité.

Depuis 2010, l'Université de Montréal récolte chaque année plus d'un demi-milliard de dollars en revenus de recherche. C'est le total de ce que nos chercheurs amassent en financement de toutes sortes. Cela fait de nous la première université québécoise pour le volume des activités de recherche, et la troisième du Canada.

Ces sommes sont attribuées par des comités de scientifiques. Il s'agit donc d'une mesure de la qualité du travail de nos équipes de recherche.

Quand on dit « recherche », on pense « professeurs ». Mais dans une université, la recherche n'est pas la chasse gardée des professeurs. Elle engage aussi les étudiants à la maîtrise et au doctorat.

Le nombre de nos étudiants aux cycles supérieurs est en constante augmentation. Depuis ma dernière audience devant cette commission, il y a plus de trois ans, ce nombre a grimpé de 10 % pour atteindre 12 000 étudiants. Nous sommes la troisième université canadienne pour les inscriptions au doctorat, après l'Université de Toronto et UBC.

Nous formons la relève scientifique de notre société.

La production en recherche est aussi l'un des critères de base pour les classements internationaux des universités. Des classements où nous faisons très bonne figure.

Nous nous classons depuis quelques années dans le top 100 des meilleures universités du monde. Parmi les universités francophones, nous sommes carrément l'une des meilleures dans le monde. Lorsque l'on exclut les écoles spécialisées, comme les HEC et les Polytechniques de France, nous sommes même la première université généraliste francophone au monde selon le *Times Higher Education*.

Pourquoi accorde-t-on de l'importance aux classements?

Parce que c'est un des critères sur lequel se basent les meilleurs chercheurs et les meilleurs étudiants pour choisir une université. Et j'ajouterais même pour choisir une société puisque plusieurs de ces chercheurs et de ces étudiants vont finir par s'installer au Québec. Avec plus de 16 000 étudiants qui sont nés à l'étranger, nous sommes un formidable outil d'intégration au Québec.

Les classements sont aussi notre carte de visite lorsque nous allons à l'étranger pour établir des partenariats. Si nous voulons travailler d'égal à égal avec les Harvard de ce monde, il faut pouvoir se démarquer à l'échelle internationale. Et notre université se démarque. Elle se démarque – j'insiste sur ce point – au bénéfice de tout le Québec.

L'autre volet de notre mission, et même le premier, c'est, bien sûr, la transmission du savoir.

Nous accueillons la plus grande population étudiante du Québec, 45 000 étudiants. Et si nous ajoutons les étudiants de nos écoles affiliées, HEC Montréal et Polytechnique Montréal, ce sont 65 000 étudiants qui fréquentent notre campus cette année. Au Québec, un étudiant universitaire sur quatre est formé à l'Université de Montréal et ses écoles affiliées.

Le premier devoir d'une université est d'accompagner ses étudiants jusqu'à l'obtention du diplôme. La diplomation est cruciale pour la société québécoise, pour son développement. Or, entre 2010 et 2011, le nombre de diplômés n'a augmenté que de 0,6 % au Québec. Ailleurs au Canada, la hausse est de l'ordre de 3,5 %, en Ontario, près de 5 %.

Ces chiffres ont de quoi inquiéter. Mais je suis heureux de dire que sur ce plan, notre université remplit son mandat. Notre taux de diplomation au bac est de 77,5 % pour les étudiants à temps plein qui arrivent des cégeps. C'est un taux supérieur à la moyenne québécoise, supérieur à la moyenne ontarienne et même, supérieur à la moyenne des universités publiques américaines.

Au doctorat, notre taux de diplomation est passé de 52 % à 58 % au cours des cinq dernières années. Une hausse de 6 points de pourcentage, attribuable en grande partie aux efforts que nous faisons depuis quelques années pour mieux soutenir financièrement nos étudiants.

Au total, nous décernons chaque année plus de 11 000 diplômes à des finissants qui, par leurs connaissances et leurs aptitudes, apportent une contribution essentielle au fonctionnement de la société québécoise.

Prenez seulement le secteur de la santé. Nous formons :

- 40 % des médecins du Québec,
- plus de la moitié des pharmaciens et des dentistes du Québec,
- et 100 % des optométristes, des audiologistes et des médecins vétérinaires du Québec.

Et tout ça en français!

Mais il ne suffit pas de former des gens. Il faut aussi être à l'écoute des besoins de la société. Et notre Université est à l'écoute, elle crée des programmes au diapason de la société québécoise.

- Nous avons créé une École de santé publique dans un monde où la santé des populations est un enjeu majeur.
- Nous avons mis sur pied un programme en pharmacie spécialement conçu pour faciliter l'intégration des immigrants qui ont déjà reçu une formation dans leur pays d'origine.
- Nous avons lancé un programme de formation en design de jeux vidéo en partenariat avec Ubisoft, dans une ville qui est en train de devenir la nouvelle Mecque de l'industrie du jeu vidéo.
- D'ici 2015, nous lancerons 15 cheminements internationaux pour inciter nos étudiants à aller découvrir le monde.
- Nous offrons depuis cette année un baccalauréat complet en études est-asiatiques, au moment où l'Asie devient un acteur de poids.
- Nous avons un nouveau baccalauréat en neurosciences, une première au Québec francophone.
- Et nous venons de convenir d'un mécanisme de reconnaissance des acquis à la Faculté de l'éducation permanente, car nous croyons que la formation des adultes est un volet important, de plus en plus important, de notre mission.

Ce ne sont là que quelques exemples de programmes qui ont été pensés pour suivre l'évolution de notre société. L'évolution de l'entreprise privée, mais aussi l'évolution de nos services publics et de l'échiquier mondial.

Nous sommes aussi à l'écoute des besoins des régions.

Nous sommes les seuls à avoir complètement délocalisé la formation en médecine. Aujourd'hui, il est possible de former un médecin en Mauricie, dans une région qui était en pénurie d'effectifs médicaux jusqu'à tout récemment. En cinq ans, nous en avons formé plus de 200, en partenariat avec l'UQTR. C'est pour moi l'un des plus beaux cas de collaboration interuniversitaire menée dans l'intérêt de la population.

Bien entendu, vous savez que notre Faculté de médecine vétérinaire est un acteur majeur du développement de Saint-Hyacinthe et de sa région. Je ne parle pas seulement de l'impact des emplois

et des étudiants sur l'économie locale. Je parle aussi de la grappe technologique agroalimentaire d'envergure internationale qui s'est bâtie autour de la Faculté.

En 2011, nous avons également ouvert un campus à Laval. Ce campus est un succès. Il est fréquenté par 5 000 étudiants à temps plein et à temps partiel. Nous offrons là une quarantaine de programmes.

Je tiens à préciser que nous n'avons pas déplacé d'étudiants de Montréal vers Laval. En ouvrant un campus qui dessert la couronne nord, nous avons augmenté le nombre d'étudiants dans des secteurs de formation en grande demande : sciences infirmières, psychologie, éducation préscolaire et primaire, criminologie, etc.

C'est un point important, car on a souvent accusé les universités de délocaliser leurs formations pour conserver leur « part de marché ». Nos campus de Laval et de Trois-Rivières montrent qu'en s'implantant ailleurs de manière réfléchie et responsable, une université peut favoriser l'accès aux études, en plus de répondre aux besoins de la population locale. Tout le monde y gagne.

Si je résumais notre situation, je dirais que l'Université de Montréal est victime de son succès. Depuis 2002, notre population étudiante est en hausse de 25 %. Ce qui ne va pas sans nous causer des problèmes, des problèmes d'espace en particulier.

Il reste très peu d'espace à développer sur le mont Royal et, de toute façon, nous nous sommes formellement engagés à protéger la montagne.

Le besoin d'espace a été le déclencheur de notre projet de campus à Outremont. Ce projet prend son envol et est appelé à devenir un formidable catalyseur pour le développement de tout un quartier de Montréal.

Nous sommes en train de réhabiliter l'ancienne gare de triage du Canadien Pacifique. Nous y installerons un pavillon des sciences et nous allons créer un pôle de recherche et d'innovation avec Polytechnique et l'INRS.

Le projet est bien en selle. Nous avons terminé la phase 1 des travaux de viabilisation du site cet été dans le respect du budget et de l'échéance. Le financement pour la construction de notre pavillon des sciences a été annoncé par la première ministre cet automne. Et le dossier d'affaires initial a été accepté le mois dernier par Infrastructure Québec.

Tout est en place pour la réalisation du plus important projet d'infrastructure universitaire au Québec. Nous prévoyons ouvrir nos nouvelles installations à l'automne 2018, en même temps que le nouveau pont Champlain!

Ce projet, nous le menons en partenariat avec plusieurs acteurs de la communauté locale. Des représentants d'organismes sociaux, communautaires, économiques, culturels, de même que les élus municipaux des quartiers environnants. Ce projet sera rassembleur, innovant et porteur pour tout le Québec.

Ce qui m'amène à vous parler de la gestion de notre université.

L'Université de Montréal est bien gérée. Aussi bien dans le suivi de ses grands projets que dans l'administration de son budget. Et la gestion de notre établissement s'appuie sur une solide structure de gouvernance, qui fonctionne selon les meilleures pratiques.

Nous contrôlons nos dépenses et je tiens à rappeler qu'avant les compressions surprises de l'automne 2012, nous étions en équilibre budgétaire. Nous avons même commencé à rembourser notre dette.

Mais les compressions gouvernementales annoncées en cours d'année nous ont forcés à refaire notre budget quatre fois! Difficile, dans ce contexte, de gérer de façon optimale.

La compression totale pour l'Université de Montréal s'élève à 44,6 M\$. Elle a eu des impacts sur le budget 2012-13 et elle grèvera notre budget jusqu'en 2018-2019. À moins d'un revirement de situation aussi soudain que ce que nous avons vécu en 2012, je me prépare donc à gérer une période de stagnation.

Je peux comprendre que, vu l'état des finances publiques, le gouvernement veuille réduire ses dépenses. Ce que je ne comprends pas, c'est que, comme société, nous ne prenions pas TOUS les moyens disponibles pour financer adéquatement nos universités.

Car le sous-financement des universités québécoises est une réalité. Je sais bien qu'il est souvent remis en question. Alors, permettez que je l'illustre concrètement.

Nous connaissons tous les calculs, solidement fondés, de la CRÉPUQ : quand on les compare aux universités du reste du Canada, il manque à nos universités 4 000 \$ par étudiant, soit 850 M\$ pour l'ensemble du réseau, ou 150 M\$ juste pour l'Université de Montréal.

Mais la CREPUQ est loin d'être la seule à conclure aux manques de ressources des universités québécoises.

Prenons les chiffres de Statistique Canada et de l'ACPAU, l'Association canadienne du personnel administratif universitaire. Que nous disent-ils? Qu'entre 2008 et 2012, les dépenses des universités québécoises ont crû moitié moins que dans le reste du Canada. Et nos revenus, 33 % de moins.

Nous pourrions dire : oui, mais le nombre d'étudiants a augmenté plus rapidement ailleurs au pays. Alors, regardons la dépense par étudiant. Entre 2004 et 2009, la dépense par étudiant a augmenté de 16 % au Québec, mais de près de 19 % ailleurs au pays. Nous devrions être en rattrapage. Or, non seulement nous ne regagnons pas le terrain perdu, mais nous en perdons encore plus.

Statistique Canada n'est pas seul à mesurer la dépense de fonctionnement par étudiant. Le magazine *Macleans* le fait aussi dans son classement annuel. On y voit que sur les 15 universités canadiennes avec faculté de médecine, les quatre dernières de la liste sont, comme par hasard, quatre universités québécoises : dans l'ordre, McGill, nous, Sherbrooke et Laval. Entre l'Université de la Saskatchewan, qui dépense en un an 15 444 \$ par étudiant, et l'Université de Montréal, qui en dépense 9 871 \$, il y a un écart de 55 73 \$! C'est 56 % d'argent de moins!

Pourtant, nos établissements sont soumis aux mêmes évaluations de leurs programmes professionnels par les organismes d'agrément nord-américains – à l'Université de Montréal, c'est 40 % de nos programmes qui sont d'ordre professionnel. Et nos étudiants méritent une formation qui soit à la hauteur des standards nord-américains, quel que soit le domaine qu'ils choisissent.

Le sous-financement est réel, quelles que soient les données retenues. Et c'est à long terme que nous en verrons les effets, un peu comme avec nos infrastructures. Petit à petit, c'est la qualité de nos formations qui se dégrade. C'est notre position dans le monde scientifique qui glisse vers le bas. C'est notre capacité à attirer des gens brillants de partout qui est réduite.

Le sous-financement est réel et, dans le cas de l'Université de Montréal, il exerce une pression croissante sur nos professeurs, nos chargés de cours et nos employés de soutien.

Regardons seulement le nombre d'étudiants par professeur. Partout au Canada, cet indicateur est à la hausse. Et c'est normal. Avec le soutien d'auxiliaires d'enseignement et des nouvelles technologies, nos professeurs sont en mesure d'enseigner à un plus grand nombre d'étudiants, sans que leur tâche ne s'alourdisse trop.

Nos professeurs et nos chargés de cours l'ont bien compris. Et du reste, l'Université de Montréal s'est longtemps située dans la moyenne des 15 universités de recherche du Canada quant au rapport du nombre d'étudiants par professeur.

C'était vrai jusqu'en 2006. Mais depuis, nous nous éloignons, lentement mais sûrement, de la moyenne nationale. De 23, le nombre d'étudiants par professeur est passé à près de 28, alors que la moyenne de nos comparables s'élève à 21.

Moins de professeurs, cela veut dire moins de fonds de recherche, moins d'argent pour les étudiants des cycles supérieurs, moins de transferts des connaissances au profit de la société.

Il faut du temps pour que le manque de ressources financières fasse son œuvre de sape. Le sous-financement universitaire a été diagnostiqué au début des années 2000 par la CREPUQ et le ministère de l'Éducation de l'époque. Depuis, rien n'a été fait pour corriger la situation. Et les effets commencent à se faire sentir de manière bien tangible sur les campus.

La situation est particulièrement alarmante dans certains services clés, comme les bibliothèques. Le budget d'acquisition de nos bibliothèques est de 25 % moins élevé que celui de UBC, une université de taille similaire à la nôtre. Et ça, c'était avant les dernières compressions, qui nous ont contraints à réduire de près de 20 % le budget d'acquisition de livres et de revues.

Le sous-financement a aussi des effets directs sur l'accessibilité, sur l'accessibilité physique notamment. Nous disposons de 40 % moins d'espace que la moyenne des universités canadiennes. Il y a une limite physique au nombre d'étudiants que nous pouvons accueillir sur notre campus.

Le gouvernement a promis un plan de réinvestissement à partir de 2014-2015. Un plan qui rétablirait progressivement le financement universitaire, à hauteur de 1,8 milliard de dollars sur 7 ans, pour l'ensemble du réseau universitaire. Ce plan demeure incertain.

Mon université a des besoins criants dans certains secteurs, comme les bibliothèques. Toutes les universités ont des besoins criants, mais ce ne sont pas partout les mêmes besoins. Un réinvestissement ciblé risque, justement, de rater sa cible.

Nous souhaitons disposer d'une grande marge de manœuvre pour pouvoir allouer l'argent à nos besoins les plus urgents.

Je souhaite donc qu'une discussion s'établisse le plus rapidement possible entre le ministère et nous tous pour bien investir les crédits qui seront mis à notre disposition à compter de 2014-2015.

Je vais prendre maintenant quelques minutes pour vous faire part de nos attentes par rapport aux réformes à venir.

Nous nous sommes pleinement impliqués dans le Sommet sur l'enseignement supérieur. Parce que nous y avons vu une occasion d'améliorer le système. À l'évidence, le statu quo n'est pas acceptable.

Mais comme je l'ai dit d'entrée de jeu, si l'on modifie le système, il faut le faire avec doigté et avec intelligence. D'abord, nous sommes en faveur de la création d'un **Conseil national des universités**. Même si nous aurions souhaité que le nouveau conseil inclue les cégeps.

Je rappelle que la dernière année du cégep coïncide, dans le reste du Canada, avec la première année d'université. Nos étudiants ont donc un pont supplémentaire à franchir avant de se rendre à l'université. Toute la société a à gagner d'une meilleure coordination entre les deux ordres de l'enseignement supérieur. C'est l'accessibilité aux études universitaires qui en sera améliorée.

Nous jugeons également important que le Conseil national des universités devienne un secrétariat unique en matière de reddition de comptes. Vous n'imaginez pas le nombre de rapports qu'il nous faut produire. À l'UdeM, nous évaluons à plus de 1 M\$ le coût annuel de la production des différents documents de reddition de comptes. Sans parler de la préparation des dossiers d'agrément pour les multiples organismes qui évaluent nos programmes professionnels.

Soyons clairs : nous sommes pour la reddition de comptes. Ce que nous souhaitons par contre, c'est un processus simplifié et efficace. Un processus qui s'appuie sur un nombre limité d'indicateurs comparables d'un établissement à l'autre et, surtout, qui soit clair pour la population québécoise. Et nous demandons au ministère de l'Enseignement supérieur une forme de rétroaction à la lecture des documents que nous produisons.

Parlons maintenant d'un autre grand chantier, celui de la **loi-cadre des universités**. Nous sommes favorables à son adoption, bien entendu. Nous croyons que cette loi doit être l'occasion de réaffirmer le rôle crucial des universités dans le développement du Québec.

Je pense également qu'une loi-cadre devrait inscrire le principe de l'autonomie universitaire. L'autonomie des universités est fondamentale pour la qualité d'un système d'enseignement supérieur. Si vous me permettez d'emprunter une image du mouvement vert : il faut protéger la biodiversité de nos universités.

Nous célébrerons bientôt le 50^e anniversaire du rapport Parent. Les réformes entreprises dans les années 60 ont doté le Québec d'un système d'enseignement supérieur assez unique, qui conjugue l'accessibilité aux études et les standards d'excellence qu'on attend des universités.

Notre réseau a cependant un défaut : il donne l'illusion d'une homogénéité institutionnelle. L'éclatement de la CRÉPUQ a montré que nos universités n'ont pas toutes les mêmes besoins, les mêmes intérêts, les mêmes enjeux.

Je pense que le temps est venu d'aborder de front la question de la différenciation des missions universitaires. Certains ont avancé que ce serait s'orienter vers un système à deux vitesses : les universités à charte d'un bord, les universités d'État de l'autre; ou encore, les universités de recherche d'un côté, les universités de premier cycle à vocation sociale de l'autre. C'est un faux débat. Toutes les universités font de la recherche et toutes les universités font de la formation au premier cycle. Seulement, elles ont chacune leur façon de doser l'un et l'autre.

Le problème, c'est que nous gommons des différences qui existent dans la réalité d'un établissement à l'autre. Chacun des 19 établissements universitaires du Québec a ses particularités et ses domaines d'excellence. Ce n'est pas un système à deux, mais bien à 19 vitesses qu'il nous faut!

Nous avons tous nos enjeux et nos défis particuliers. Chaque établissement devrait être considéré comme un partenaire à part entière du ministère. Et chaque établissement devrait avoir la marge de manœuvre pour se développer selon ses propres spécificités.

La société nous demande d'innover. Pour cela, il faut de la souplesse.

J'aimerais également aborder la question de la **démocratie étudiante**. Je sens qu'il est de mon devoir de le faire puisque la judiciarisation de la crise de 2012 n'a rien réglé sur le fond, bien au contraire.

Pendant ces événements, tout le monde a souffert de l'absence de balises juridiques claires encadrant les droits respectifs des étudiants : ceux qui étaient partisans du boycottage des cours et ceux qui s'y opposaient.

Les universités et les cégeps ne peuvent pas être tenus de respecter un vote de grève et, en même temps, être responsables d'offrir des cours à ceux qui se réclament d'un contrat de prestation de services.

Le législateur doit, une fois pour toutes, se pencher sur cette question. Et adopter des dispositions précises. Il y a un vide juridique. C'est à vous, parlementaires, d'y voir. Car personne ne veut revivre les événements du printemps 2012, pas même les étudiants.

J'aimerais maintenant aborder le chantier sur la **politique de financement des universités**. Nous demandons essentiellement deux choses : un meilleur financement et, vous l'aurez déjà compris, plus de financement.

Commençons par la formule de financement. La formule actuelle est lourde et inutilement complexe. Je vous passe les détails, mais la grille de financement des universités repose sur un processus d'évaluation divisé en 560 « cladders », 23 familles et 3 cycles. Les cladders sont des codes qui classifient les domaines d'enseignement et de recherche.

Nous proposons de simplifier cette grille, de la ramener à une dizaine de grands secteurs disciplinaires dans lesquels seraient répartis les programmes d'études. Les regroupements seraient faits sur la base de la similitude des coûts de la formation plutôt que sur les 23 familles actuelles.

Une nouvelle grille de financement plus simple et plus efficace est une nécessité. Mais il ne faut pas seulement mieux distribuer les fonds, il faut aussi plus de fonds. Et à moins d'une injection massive et improbable d'argent public, toute politique de financement devrait revoir la question des droits de scolarité.

Comme vous le savez peut-être, je me suis prononcé à maintes reprises en faveur d'une modulation des droits de scolarité. Il y a plusieurs raisons qui plaident en faveur de ce modèle.

La première raison, c'est que nous sommes les seuls en Amérique du Nord à ne pas le faire. On me dira que le modèle québécois est unique et que nous n'avons pas à importer chez nous une formule qui est pratiquée partout ailleurs. Je répondrai que ce serait vrai si notre modèle permettait de financer adéquatement nos universités. Or, ce n'est pas le cas.

L'autre raison tient à l'iniquité de la formule universelle. Nos étudiants payent tous les mêmes droits, mais ce faisant, ils ne couvrent pas tous la même part du coût de leur formation. Il me paraît inéquitable qu'un étudiant en médecine vétérinaire ne paie que 6 % du coût réel de sa formation, tandis que la contribution de l'étudiant en lettres représente 30 % du coût de sa formation. Tout aussi inéquitable, le fait que les étudiants dont les perspectives de revenus sont les plus faibles financent les études de ceux dont les perspectives de revenus sont les plus élevées.

Je crois que le temps est venu de moduler les droits de scolarité. Et je pense très sincèrement que la population, et même nos étudiants, sont prêts à prendre ce virage, pourvu qu'il soit assorti de solides garanties quant à l'accessibilité des programmes qui seraient visés par cette mesure. Ce que nous proposons, c'est qu'une portion significative des droits de scolarité supplémentaires serve à bonifier le programme de prêts et bourses et à maintenir l'accessibilité aux programmes qui subiraient les plus fortes hausses.

Enfin, un mot sur la **Charte de la laïcité**.

Je parle ici au nom de mon établissement, bien entendu. Je ne me prononce aucunement sur le caractère opportun ou non de cette charte pour la société québécoise. Ce sera aux Québécois de le faire.

Le projet de charte a été débattu au sein de notre Assemblée universitaire, et il le sera prochainement au sein de notre Conseil. L'Université de Montréal entend d'ailleurs présenter un mémoire devant la commission chargée de recueillir les positions des citoyens sur le projet de charte.

Ce que je vais dire ici devant vous, plusieurs membres de notre communauté universitaire me l'ont dit ces dernières semaines. Le projet présenté par le gouvernement ne répond pas à nos besoins et n'est pas adapté à notre réalité.

D'une part, la charte serait difficilement applicable dans notre cadre universitaire, où nous recevons des professeurs et des chercheurs de partout dans le monde et où de nombreux étudiants sont aussi des employés. Quel message enverrions-nous à des étudiantes qui pourraient porter le voile en classe ou à la bibliothèque, mais qui devraient le retirer dans le bureau où elles corrigent des copies ou font de la recherche?

D'autre part, et plus fondamentalement, le projet de charte nous apparaît contraire à l'esprit d'une communauté où la liberté de conscience et la tolérance sont constitutives de l'idéal universitaire. En bref, nous craignons que cette charte ne crée plus de problèmes qu'elle n'en résoudrait. D'ailleurs, nous n'avons aucun problème concernant le port de signes religieux sur notre campus.

Je crois que la solution serait de ne pas nous imposer un carcan mais de nous laisser nous adapter, à notre façon, à la nouvelle réalité, si jamais elle devait s'imposer.

Avant de conclure, j'aimerais dire quelques mots sur notre campagne de financement.

En 2012, nous avons lancé la campagne Campus Montréal, que nous menons avec HEC et Polytechnique. Nous déployons beaucoup d'énergie pour développer la philanthropie. Notre objectif est de 500 M\$. Il s'agit de la plus importante campagne de financement de toute l'histoire universitaire francophone. Jusqu'à maintenant, nous avons recueilli 221 M\$.

Tous ces fonds serviront à développer l'Université. Ils nous donneront une marge de manœuvre pour mieux soutenir nos étudiants, que ce soit par de l'aide financière directe ou par la création d'installations adaptées à l'enseignement et à la recherche du 21^e siècle, comme notre Pavillon des sciences à Outremont.

Je viens de vous faire le portrait de l'Université de Montréal en 2013, de nos défis et de nos attentes par rapport aux réformes à venir. Nous avons la chance au Québec d'avoir une université francophone dans le top 100 mondial – c'est l'Université de Montréal. Mais comme je viens de vous le démontrer,

notre position dans les ligues majeures est fragile. Et si nous perdons cette position, nous perdrons l'accès aux meilleurs réseaux du savoir.

Et ces réseaux du savoir font la force de notre métropole, qui est le cœur économique du Québec. Pensez-y bien : sans ses universités, Montréal ne serait pas cet aimant à talent et à créativité – les deux éléments qui font sa renommée dans le monde.

Enlevez les universités et on ferme les hôpitaux, le quartier de la finance, la Place des arts. On affaiblit gravement l'industrie culturelle et on fait fuir l'industrie pharmaceutique et aéronautique. Monsieur le député de Saint-Hyacinthe, ici présent, sait tout ce qu'une université peut apporter à une industrie comme l'agroalimentaire. Il en va de même pour toutes les industries de la grande région métropolitaine.

Les universités montréalaises donnent une stature internationale à notre métropole et, par le fait même, à tout le Québec.

Je suis un professeur de carrière. Et comme tout professeur, j'ai l'habitude de donner des devoirs en fin de classe – donner des devoirs, pas des leçons...

Aux membres de cette commission, je donnerais donc trois devoirs :

1. Premièrement: assurez aux universités un financement qui soit comparable à ce qu'on trouve ailleurs au Canada. Ce n'est pas le cas en ce moment, et c'est dommageable pour la formation de nos jeunes et pour le développement de notre société. L'Université de Montréal ne pourra pas éternellement former les futurs médecins, à 50 % du coût de formation qu'on observe dans les autres universités canadiennes. C'est intenable. Et ceux qui prétendent le contraire sont soit aveugles, soit mal informés.
2. Deuxièmement : simplifiez la reddition de comptes. Vous ferez ainsi d'une pierre deux coups : vous allégerez la bureaucratie et vous aiderez les universités à mieux exposer à la population ce que nous faisons, et pourquoi nous le faisons.
3. Troisièmement : aidez-nous à être des universités modernes, citoyennes, agiles et évolutives, tournées vers la société, ouvertes aux partenariats avec le secteur public comme avec l'entreprise privée, et capables d'évoluer pour mieux répondre aux besoins des Québécois et des Québécoises.

Ce sont trois devoirs simples en apparence, terriblement complexes en réalité. J'espère que vous les garderez en tête lorsque vous rédigerez votre rapport.

Merci à tous de m'avoir écouté.